

COMMUNE DE  
LOUVERNÉ

PERMIS DE CONSTRUIRE  
DELIVRE PAR LE MAIRE A

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le

ID : 053-215301409-20230504-PC23K1012-AI

SLOW

Demande déposée le 13/04/2023

N° PC 53 140 23K1012

Par : Monsieur PLEUVRY Julien  
Madame ARCANGER Aurélie

Demeurant à : 14 rue Gérard Lelièvre  
53950 LOUVERNÉ

Pour : Construction d'une extension

Sur un terrain sis à : 14 rue Gérard Lelièvre  
53950 LOUVERNÉ  
ZE 0187 - Superficie du terrain 405 m²

Surface de plancher : 25.28 m²

Nb de logements : 0  
- Individuels : 0

Destination : Habitation

LE MAIRE

Vu la demande de permis de construire susvisée,  
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.424-1 et suivants, R.424-1 et suivants,  
Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en vigueur, et notamment le règlement de la zone UB-2,

## ARRETE

### ARTICLE 1 -

Le permis de construire est accordé

### ARTICLE 2 -

La construction sera édifiée à l'aplomb de la limite de propriété sans intervalle et sans débord de toit sur le fonds voisin. Les eaux pluviales seront récupérées sur le fonds du demandeur.

### TAXE -

En application du décret du 25/01/2012 relatif à la réforme sur la fiscalité de l'aménagement, le projet est soumis à la Taxe d'Aménagement dont l'assiette et le recouvrement seront mis en œuvre par les services de l'Etat.

LOUVERNE, le 04/05/2023

Le Maire, Sylvie VIELLE

MISE EN LIGNE LE : 09/05/23

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt : 17/04/2023



La présente décision est transmise ce jour au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.